

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 30 décembre 2025 relatif à la tarification des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans les exploitations minières et assimilées pour l'année 2026 (rectificatif)

NOR : SFHS2536262Z

Rectificatif au *Journal officiel* de la République française n° 306 du 31 décembre 2025, texte n° 100 :

Le tableau de l'annexe est ainsi rétabli :

«

CODE RISQUE (MINES)	NATURE DU RISQUE	CODE RISQUE (RÉGIME GÉNÉRAL)	TAUX NET (en %)	
12. 0ZZ	12.-Extraction de minerais d'uranium Extraction de minerais d'uranium 13.-Extraction de minerais métalliques	14. 1AH	3,69	
13. 2ZZ	Extraction de bauxite	14. 5ZM	2,42	
13. 2ZW	Extraction de métaux précieux par retraitement de haldes 14.-Autres industries extractives	14. 5ZM	2,42	
14. 1EZ	Ardoisières souterraines	14. 1AH	3,69	TC
14. 1EY	Ardoisières à ciel ouvert	14. 1AH	3,69	
14. 3ZZ	Extraction de potasse	14. 1AH	3,69	
14. 4ZZ	Extraction de sel (chlorure de sodium et sels divers)	14. 5ZM	2,42	
14. 5ZZ	Production d'asphalte 75.-Administration publique	14. 5ZM	2,42	
75. 3AZ	Agents des caisses régionales de sécurité sociale dans les mines	75. 3AA	0,87	TC

».